

DELIBERATION
du Comité des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais

Séance du 27 novembre 2018

Délibération n° 2 - 2018 relative aux orientations données au schéma directeur de la vie étudiante

Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association d'établissements du site champenois

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'ESR

Par délibération en date du 27 novembre 2018, le comité des établissements Associés approuve *les orientations données au schéma directeur de la vie étudiante*

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	33	Membres présents	15
Membres en exercice	33	Membres représentés	1
Majorité absolue	16		
Nombre de pouvoirs	0		

Décompte des suffrages

Votants	16	Pour	16	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE



Document en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le :

Document mis en ligne le :